

## La tentation eurosceptique de la majorité sociale-démocrate en Roumanie

Liviu Dragnea est en froid avec Bruxelles, qui s'inquiète de ses projets de réforme judiciaire

BUCAREST - *correspondant*

**A**près la Pologne et la Hongrie, la Roumanie joue à son tour le rapport de force avec les instances européennes. Liviu Dragnea, le chef de file des sociaux-démocrates au pouvoir depuis décembre 2016, a décidé de durcir le ton pour mener son offensive contre le parquet anticorruption, qui le met en cause. «*La Roumanie est un Etat souverain*, a-t-il déclaré, lundi 29 janvier, devant les députés à l'occasion de l'investiture du nouveau gouvernement. *C'est notre devoir de défendre cette souveraineté tant qu'on est en vie.*»

La Roumanie a rejoint l'Union européenne en 2007, en s'engageant à renforcer la lutte contre la corruption tout en réformant l'appareil judiciaire, afin de respecter les critères d'adhésion. Les progrès dans ces domaines ont été appréciés à Bruxelles, mais la campagne anticorruption lancée par les procureurs et les magistrats depuis quelques années est aujourd'hui menacée par des dirigeants passibles de prison. En décembre dernier, le Parlement de Bucarest a voté plusieurs lois qui diminuent drastiquement le pouvoir et les marges de manœuvre des enquêteurs anticorruption. Objectif : protéger les numéros deux et trois de l'Etat roumain, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, qui font l'objet d'enquêtes pénales.

Calin Popescu-Tariceanu, le président du Sénat et l'allié des sociaux-démocrates au gouverne-

ment, est poursuivi pour fausses déclarations. Surtout, Liviu Dragnea, le chef du Parti social-démocrate (PSD) et le président de la Chambre des députés, a été condamné en 2016 à deux ans de prison avec sursis pour fraude électorale. Il est actuellement jugé pour abus de pouvoir dans une affaire d'emplois fictifs, et fait l'objet d'une autre enquête pénale pour le détournement présumé de 20 millions d'euros de fonds européens.

«*Depuis 2001, le suspect Liviu Dragnea a mis en place un groupe criminel dont le but était de détourner les fonds publics et les fonds européens en utilisant l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et l'abus de pouvoir*», selon le Parquet national anticorruption (DNA). Ces poursuites placent le patron de la formation dans une situation impossible depuis que son Parti social-démocrate a gagné les élections législatives en décembre 2016 : il rêvait de se retrouver à la tête du gouvernement, mais la loi roumaine interdit aux personnes condamnées pénalement d'occuper ce poste.

### « Paranoïaque »

L'attitude de Liviu Dragnea exaspère aussi bien à Bucarest qu'à Bruxelles. «*Un seul homme paranoïaque, malade de pouvoir et obsédé par le contrôle est en train de mettre le feu à la Roumanie*», affirme l'eurodéputé Catalin Ivan, membre du PSD. En l'espace d'une année, Liviu Dragnea a fait tomber deux gouvernements qui ont échoué dans la mission qu'il

leur avait assignée : changer la loi pénale pour alléger son casier judiciaire et lui ouvrir la voie au poste de premier ministre.

Une tâche qui échoit désormais au nouveau gouvernement dirigé par Viorica Dancila. Inconnue du grand public, cette eurodéputée de 54 ans est connue pour être une amie très proche du chef du PSD.

Face à ces tentatives, la Commission européenne tire elle aussi la sonnette d'alarme. «*Nous suivons avec inquiétude les derniers développements en Roumanie*», a-t-elle fait savoir, le 25 janvier, dans un communiqué signé par son président Jean-Claude Juncker et son vice-président Frans Timmermans : «*L'indépendance du système judiciaire roumain et sa capacité à lutter efficacement contre la corruption sont les pierres angulaires d'une Roumanie forte au sein de l'Union européenne. La Commission invite le Parlement roumain à repenser la ligne de conduite proposée, à ouvrir le débat.*»

Quant au président libéral, Klaus Iohannis, il n'a pas hésité à dénoncer les dérapages du parti au pouvoir. «*Imaginez les questions que d'autres chefs d'Etat me posent*, a-t-il affirmé. *Comment est-il possible que les numéros deux et trois de l'Etat fassent l'objet d'enquêtes pénales ?*» Une question à laquelle les hauts responsables politiques roumains devront répondre, mercredi 7 février, à Strasbourg lors d'une audition devant les députés européens. ■

MIREL BRAN